



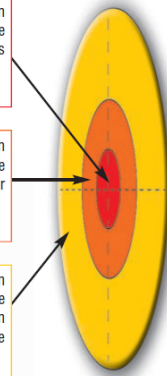
ASPIRATION DE
POUSSIÈRES



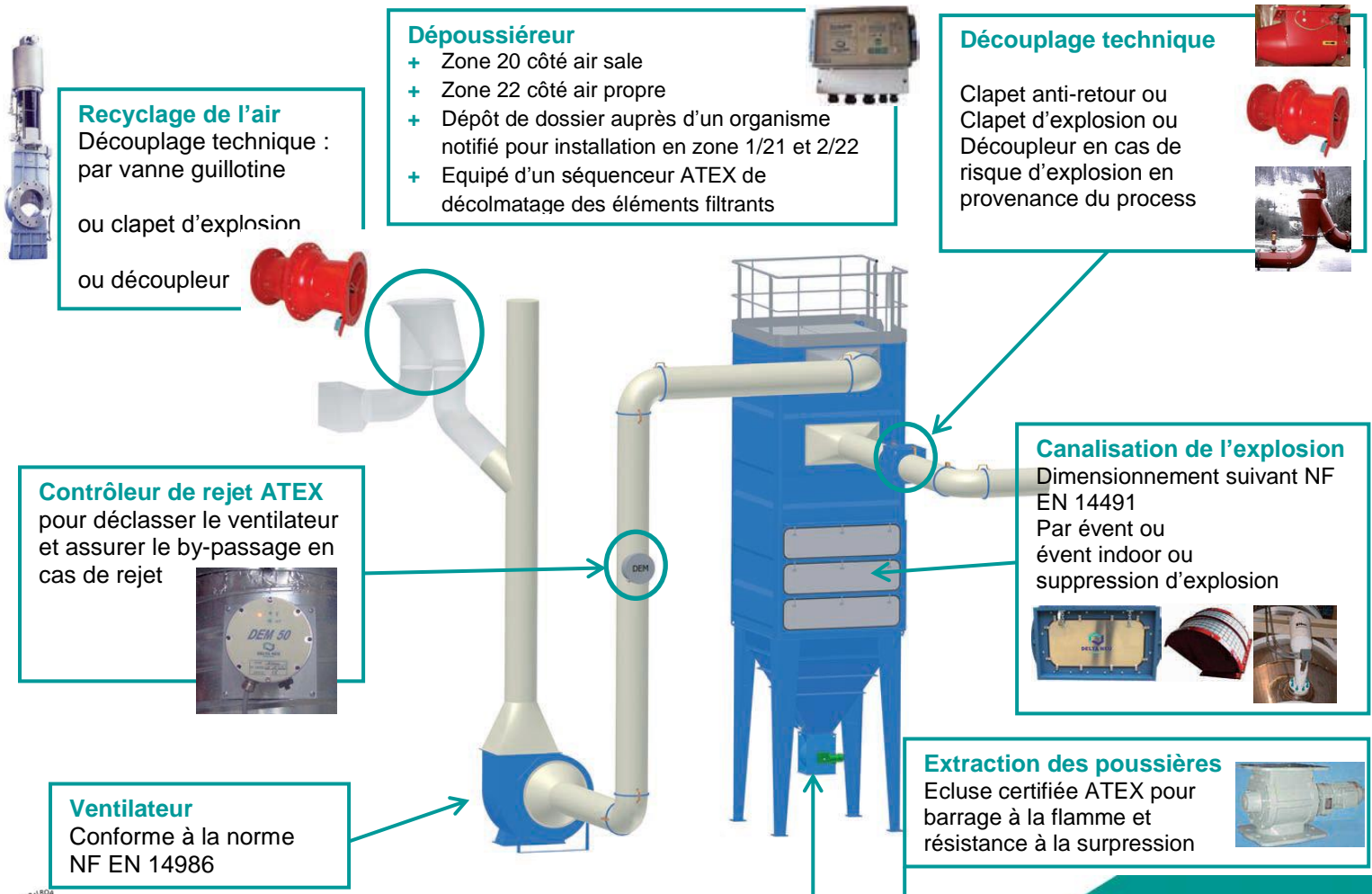
ACCESSOIRES ATEX

CLASSIFICATION DES EMPLACEMENTS OU DES ATEX PEUVENT SE PRESENTER

Cas des poussières	Cas des gaz, vapeurs et brouillards
<p>Zone 20 : Emplacement où une atmosphère explosive sous forme de nuage de poussières combustibles est présente en permanence pendant de longues périodes ou fréquemment.</p> <p>DANGER PERMANENT</p>	<p>Zone 0 : Emplacement où une atmosphère explosive consistant en un mélange avec l'air de substances inflammables sous forme de gaz, de vapeur ou de brouillard est présente en permanence pendant de longues périodes ou fréquemment.</p>
<p>Zone 21 : Emplacement où une atmosphère explosive sous forme de nuage de poussières combustibles est susceptible de se présenter occasionnellement en fonctionnement normal.</p> <p>DANGER POTENTIEL</p>	<p>Zone 1 : Emplacement où une atmosphère explosive consistant en un mélange avec l'air de substances inflammables sous forme de gaz, de vapeur ou de brouillard, est susceptible de se présenter occasionnellement en fonctionnement normal.</p>
<p>Zone 22 : Emplacement où une atmosphère explosive sous forme de nuage de poussières combustibles n'est pas susceptible de se présenter en fonctionnement normal ou, si elle se présente néanmoins, elle n'est que de courte durée.</p> <p>DANGER MINIME</p>	<p>Zone 2 : Emplacement où une atmosphère explosive consistant en un mélange avec l'air de substances inflammables sous forme de gaz, de vapeur ou de brouillard, n'est pas susceptible de se présenter en fonctionnement normal ou, si elle se présente néanmoins, elle n'est que de courte durée.</p>



Exemple d'installation



Le constructeur se réserve formellement le droit d'apporter à ses modèles toutes les modifications qu'il jugera opportunes

